

LA GAZETTE DU LUMENSONESQUE VERRIERES



**JANVIER 2010
N ° 28**



*Meilleurs Vœux
Bonne santé
Bonheur
Réussite
Pour l'année 2010*

Le Mot du Maire

Chers amis,

Une année qui débute, c'est tout d'abord une année qui se termine amenant avec elle son lot de joies et de peines, ...



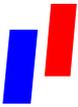
« Un vieillard qui meurt, c'est comme une bibliothèque qui brûle ». Ce proverbe africain illustre ce qu'est mon sentiment à l'encontre des « anciens » qui nous ont quittés en ce début d'hiver. Riches de leur expérience, de leur sagesse, de leur vision de la vie façonnée par le temps, le labeur et les épreuves, de leur recherche de l'essentiel dans un monde où la vitesse nous fait perdre le sens de la réalité, ces figures de notre petite communauté s'en sont allés vers d'autres cieux, retirant par la même et en peu de temps tout un pan de notre mémoire collective. Mais, la vie continue et aux peines succèdent inmanquablement les joies, et de nouvelles naissances, de nouveaux projets viennent toujours illustrer ce vieil adage.

Une nouvelle année, c'est aussi l'occasion de nous plonger dans l'avenir et d'entrevoir les projets importants de notre commune : le recensement, la carte communale d'urbanisme, l'inauguration du four, l'aménagement du village et des hameaux, l'intercommunalité avec l'adhésion à la communauté « Tarn & Muse » prévue au 1^{er} janvier 2011 et bien d'autres projets. Mais cette année devra aussi et surtout être une année humaniste, plaçant les hommes au centre de toutes nos préoccupations, une année faite de convivialité, d'échanges et de respect. Cette année 2010, c'est encore plus, avec et pour vous que nous allons œuvrer.

En guise de conclusion et sous un œil plutôt léger, on a parlé de naissances !!! Ce 28^{ème} numéro de notre gazette l'illustre pleinement tant son élaboration fut complexe. Après six mois de préparation, voici un numéro particulièrement étoffé, 32 pages, 21x29,7 cm, teint légèrement rose, un beau bébé comme ils disent à l'imprimerie, et si je devais lui donner un nom ce serait « la tournée du facteur » ou plutôt « les tournées du facteur », non, ça y est je l'ai et ce serait : « les tournées des facteurs » !

Alors, avant de vous laisser à votre lecture, je vous souhaite à vous toutes et à vous tous ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une très bonne et heureuse année 2010.

*Votre maire,
Jérôme MOURIES*



14 JUILLET 2009

Cette date est devenue un rendez-vous annuel attendu qui rassemble les habitants de la commune. C'est aussi l'occasion d'accueillir les élus des communes environnantes qui nous font l'honneur de bien vouloir être présents ce jour là.

Chaque année aussi, le 14 juillet, c'est la date d'inauguration d'une exposition. Cette année c'était le dessin d'humour dans la presse et plus particulièrement la presse écrite agricole. C'est donc à travers des dessinateurs comme DAF, BEN, ZLEX, GUILLAUME POTHIER, Jean FERRIEU et WILMAURY que nous avons porté un regard amusé et parfois caustique sur notre quotidien et l'actualité.



Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le 14 JUILLET 2010.

Rendez-vous que nous préparerons avec vous si vous le voulez bien.

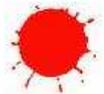
Pour cette date, nous allons créer une ou plusieurs fresques ; chacun des participants sera chargé de la réalisation d'une partie : peinture acrylique sur toile. Pour cela, nous faisons appel à toutes et à tous ; les débutants ainsi que les peintres confirmés seront les bienvenus.

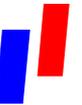


Une réunion de lancement (informations et d'inscriptions aura lieu le **vendredi 19 février à partir de 18h30** à la salle des fêtes.

Les thèmes seront choisis, une toile vous sera remise et des rencontres permettront de travailler et d'avancer le projet.

N'hésitez pas à venir...





Les travaux de voirie

Le programme de voirie 2009 est terminé :

ENTREPRISE FOURNIER : réfection du chemin de la Souque à Vezouillac

ENTREPRISE SEVIGNE :

- ✚ goudronnage de la 2ème tranche du chemin de la Blaquièrre (descente vers Becours et l'Arquinel)
- ✚ 1ère tranche du chemin de Cousinies.
- ✚ début de la côte vieille à la Graillierie

Pour compléter ce programme, nos employés communaux ont effectué des travaux d'épaveuse, de création et curage de fossés et ont utilisé plus de 100 tonnes de grave sur nos chemins communaux.



En investissant 35.000€ sur un tracteur et une remorque (investissement amortissable sur 5 ans soit 7.000€ par an) notre commune c'est dotée d'un outil de travail permettant de réaliser en interne ces travaux et donc d'en rationaliser le coût. Il faut également souligner la compétence et la polyvalence de nos employés communaux dans l'utilisation de ce matériel.

Le programme de voirie 2010 sera plus limité, et sera recentré sur la reconstruction du mur du château (photo ci-contre). Ces travaux devraient débuter dans le premier trimestre 2010.

Sur nos chemins ruraux, le programme d'épaveuse d'automne se poursuit, et concerne en priorité les chemins goudronnés et les chemins ruraux en liaison entre hameaux.

Afin d'être cohérent et pouvoir prétendre à des aides, pour la réhabilitation de nos chemins, il s'avère indispensable que la réalité du terrain soit en cohérence avec le cadastre. Dans ce cadre une étude sur l'existant est en cours, et pour toute nouvelle transaction impliquant des terrains ou des chemins communaux, le conseil municipal souhaite qu'une convention fixant les modalités des transactions soit établie préalablement.



Les travaux de maçonnerie de nos employés communaux

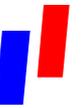
En 2009, le mur sous chez M. CAMAS qui était prêt à s'effondrer a été repris. Un autre mur de soutènement sous le chemin du vieux château est en cour de reconstruction. Sur l'ensemble de la commune d'autres murs sont à venir (Vezouillac, Molières, Rouassas, Conclus, ...)



Le four communal

Le gros oeuvre du four communal de Verrières est terminé. Nos employés communaux aidés d'Elian Unal, notre maître es « vieilles pierres », ont terminé le voutin du auvent du four et la charpente. En 2010, la couverture en lauze devrait suivre, parachevant cette réalisation.





ADSL ...Toujours pas d'Internet haut débit sur Verrières ...?

Nous allons essayer de vous expliquer et d'établir un historique de la situation mais c'est compliqué !

D'abord c'est le conseil général qui pilote l'installation du haut débit sur l'Aveyron, nous on ne fait que suivre.

- Le conseil général a délégué la gestion du réseau à une société : Net Aveyron
- Net Aveyron met en place le réseau et le commercialise auprès de fournisseurs d'accès. La technologie qui a été choisie c'est le WIMAX
- Pour installer réellement le réseau Net Aveyron a sous-traité l'installation (mise en place des antennes, et des liaisons) à une société Altitude Télécom.
- Pour commercialiser le réseau, Net Aveyron a ouvert un appel d'offre pour l'utilisation du réseau. A ce jour trois fournisseurs d'accès ont répondu, et ce ne sont pas les grands (free, orange, Alice, 9...), ce sont trois petits opérateurs (Numéo, Wizeo, et Altinet) qui ont ce marché et qui proposent leur propre Box.

La technologie WIMAX : c'est une antenne émettrice située sur un endroit haut et qui communique avec des petites antennes situées sur le toit des abonnés.

Les abonnés ont une BOX comme une free box, qui est reliée à une antenne (petite parabole) qui est placée sur leur toit. Ils branchent leur ordinateur sur cette BOX.

Ensuite l'antenne émettrice est reliée au réseau de téléphone classique.

Le coût de l'installation pour un abonné est de 100€ de caution, 250 € d'installation et le plus petit forfait est à 30 € par mois pour un Internet 1 méga.

Maintenant le cas de verrières :

- en mars 2008 (avant les élections) Altitude Télécom installe l'antenne.
- après les élections, nous arrêtons le chantier en indiquant que nous ne sommes pas d'accord à la fois sur sa localisation et sur le fonctionnement de ce type de matériel. En avril 2008, on rencontre deux personnes d'Altitude Télécom et de Net Aveyron et on négocie. Ils nous indiquent que l'emplacement est bon et que la technologie utilisée est une techno d'avenir. A la fin des négociations, ils nous proposent la gratuité de l'installation pour tous les abonnés de Verrières, et l'on fixe une réunion publique d'information avec les opérateurs en septembre.
- En septembre, à la réunion publique, il est décidé de transmettre à Net Aveyron une liste des personnes intéressées pour vérifier s'ils sont éligibles, et ensuite de voir si l'on ne peut pas négocier une commande groupée avec les opérateurs pour faire baisser les prix.
- On reçoit en octobre le retour de la liste des personnes éligibles et on se rend compte que tout le monde ne l'est pas et même que des personnes éligibles sur la liste ne le sont pas en réalité. On commence à s'interroger sur le bon fonctionnement du WIMAX d'autant plus que les premiers abonnés en Aveyron commencent à râler (le débit, qui n'est pas bien haut, chute dès qu'il y a plus de trois personnes connectées, les gens attendent plusieurs mois avant d'avoir leur équipement alors qu'ils payent d'entrée, sans parler de la dangerosité des ondes,...)
- On envoie en parallèle une lettre à France Télécom pour leur demander s'il n'existerait pas d'autres solutions techniques pour nous. France Télécom nous répond en nous indiquant qu'il serait possible d'équiper Verrières avec un appareil « le NRA-ZO » et qu'ensuite les gens pourraient avoir l'ADSL directement par le téléphone et donc s'abonner ensuite aux opérateurs classiques (Orange, free,...).
- On se dit que c'est la solution et qu'il faut arrêter avec ce WIMAX.
- En janvier 2009, on fait un premier courrier au conseil général en leur expliquant notre problème et on les invite à une réunion à Verrières.



- En février 2009, on se rencontre à la mairie et on leur expose cela en ajoutant un double problème : d'équité (certaines personnes ont l'ADSL et d'autres pas) et de réception TNT (qui ne passe pas à Verrières et qu'une solution ADSL pourrait résoudre, alors que le WIMAX ne le permettra jamais) ; ils nous ont écouté et nous ont dit d'abord que le WIMAX était une « connerie » et qu'il sont en procès avec eux car ils avaient été bernés par les performances annoncées. Ensuite ils vont essayer de nous aider, mais ce n'est pas simple car on a un problème de concurrence sur Verrières. En gros on a une antenne qui fonctionne donc on n'est pas prioritaire pour un nouvel équipement.

- En mars, ils nous ont annoncé une bonne nouvelle c'est que l'on avait été retenu pour nous installer un des 30 NRA qu'ils ont commandé pour 2009, mais ils ne nous ont pas encore donné de date.

- En avril nous leur avons fait un courrier pour qu'ils nous donnent des précisions sur la date d'installation et nous attendons encore leur réponse.

- En fin d'année, ce n'est pas 30 NRA mais 25 NRA qui ont été réellement achetés et surprise Verrières ne figure pas dans la liste.

- Après avoir contacté Monsieur GRIMAL vice-président du conseil général en charge de ce dossier, il nous a donné verbalement l'assurance que nous serions dans la 2ème tranche !!!

Voilà un résumé de la situation, et si cette situation n'évolue pas nous ferons une réunion publique courant 1er semestre 2010 pour voir la suite à donner ... A suivre.

Ps : un site intéressant pour connaître l'actualité du haut débit en Aveyron : www.aveyronadsl.free.fr

Les réunions publiques

En deux années de mandat, nous avons parcouru et rencontré la majorité de la population lors des réunions publiques. Reste à programmer pour l'année 2010 : le Causse Blanc et le Village de Verrières avec la Graillerie. Nous insistons sur le fait que ces rencontres d'information et d'échange mettent en lumière des projets concrets et les propositions formulées lors de ces réunions sont étudiées.



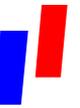
Voici un petit compte-rendu des réunions de 2009 :

RANDELS 18/09/09



Randels réunissait il y a quelques années deux familles ; il rassemble aujourd'hui une dizaine d'habitations. Les habitants de Randels étaient tous présents au rendez-vous donné par la municipalité. Cette rencontre a permis de débattre de nombreux points dont voici les principaux:

Créer et aménager une placette (rond-point central paysager, point d'eau, petite murette de séparation, panneau d'information). Les



acquisitions foncières sont en cours et le projet devrait démarrer en 2010.

Un point important a été soulevé : assurer la défense incendie. *Dans le cadre de l'aménagement une solution pourrait être trouvée.*

Enfouissement des lignes : un courrier pour prendre rang devra être déposé au SIEDA.

Améliorer le chemin dans l'attente du goudronnage qui ne peut être fait qu'après l'enfouissement des lignes.

Pour les chemins : *poursuite des travaux de débroussaillages, coupe d'eau et réfection des fossés.*

Vitesse dans le village : *étudier la création d'un ralentisseur.*

Cette réunion s'est terminée par un apéritif très convivial dans le garage de Monsieur et Madame AMBEC.



PLATEAU D'ENGAYRESQUE 21/11/2009

La réunion publique s'est déroulée au restaurant du Bel-Air, et a rassemblé la quasi-totalité des habitants du plateau. De nombreuses demandes ont été formulées et notamment :

- ✚ **A Mollières** : revoir l'étanchéité du four, la voirie (balayage, nids de poule, reconstruction d'un mur de soutènement), mettre une table et un banc sous le four.
- ✚ **A Mialas** : enfouissement de la moyenne tension (déplacement du poteau avec transformateur pour le mettre en limite de la route.
- ✚ **A Turlande et aux Crouzets** : mettre une benne pour les encombrants.
- ✚ **Au Bel Air** : après avoir défini un emplacement les habitants souhaitent restaurer la croix.

CONCLUS 10/04/2009

Pour cette réunion avec les habitants du Causse Rouge, nous avons été cordialement accueillis dans le garage de Frédéric Fons.

Voici les principaux points évoqués :

- ✚ **Tourisme** : Il serait intéressant de prévoir une réunion avec les personnes intéressées pour définir une signalétique touristique sur la commune. Cette demande est générale à l'ensemble des professionnels du tourisme de la commune.
- ✚ **Eclairage public** : une demande pour rajouter un point lumineux sur Cousinies et la suppression d'un éclairage sur Conclus ont été formulées.
- ✚ **Récup Verre** : modification de l'emplacement existant.
- ✚ **Panneau indicateur de Conclus** : Il serait souhaitable d'indiquer Conclus sur l'entrée du hameau.
- ✚ **Alimentation en eau** : une étude globale du besoin en eau sur le causse rouge a été demandée.
- ✚ **Enfouissement des réseaux sur Conclus** : Enfouissement des lignes : un courrier pour prendre rang devra être déposé au SIEDA.



La commune de Verrières lance l'élaboration de sa Carte Communale

La commune de Verrières ne disposant d'aucun document d'urbanisme a lancé l'élaboration d'une carte communale afin d'organiser le développement de l'urbanisation et de répondre aux besoins locaux en matière de logement.

Conçu comme un outil de planification pour les 10 ans à venir, la carte communale sera le support du projet de développement et des actions à mener par la commune.

Par délibération du 22 Août 2008, le conseil municipal a décidé de lancer l'élaboration de la carte communale pour :

- ✚ maintenir et organiser l'urbanisation de son territoire (structurer le développement de l'habitat) en cohérence avec l'activité agricole (préservation des terres agricoles),
- ✚ préserver l'environnement naturel.

Le bureau d'étude retenu est G2C Environnement, il assistera la commune tout au long de la démarche engagée.

La première étape - **le diagnostic territorial** – a débuté au mois de décembre. Celui-ci mettra en évidence les atouts, les contraintes, les besoins et enjeux qui s'exercent sur le territoire de Verrières.

Au cours de la seconde étape des études, la collectivité formalisera **son projet communal**. Celui-ci expose les grandes orientations de développement retenues par la commune, pour les 10 à 15 ans à venir.

Sa traduction spatiale est le **plan de zonage**, il identifie :

- ✚ les zones Naturelles (zone N),
- ✚ les zones Urbanisées (zone U),
- ✚ les zones à vocation d'activités économiques.

La concertation permettra de faire avancer et enrichira le projet communal, elle sera mise en place au moyen de :

- ✚ **Une réunion publique** de présentation des conclusions du diagnostic territorial et du projet communal sera organisée.
- ✚ **Un panneau d'exposition et un cahier de concertation** seront mis à disposition en mairie.
- ✚ **Une enquête publique d'une durée d'un mois** sera organisée à la fin des études avant l'approbation conjointe de la mairie et de la préfecture.

La carte communale est une démarche longue, exigeante mais nécessaire pour préserver le cadre de vie et accueillir dans de bonnes conditions de nouveaux habitants à Verrières. Les élus avec l'aide des services de l'Etat et en concertation avec la population s'attacheront à élaborer un projet de qualité, ambitieux et respectueux de l'identité de Verrières.



**Anaïs LLOBEL sera notre agent recenseur.
Anaïs est la fille de Maryvonne Mouysset
résidente à Verrières.**

Publi-communicé – janvier 2010

Pour les communes de moins de 10 000 habitants

**Le recensement,
chacun de nous y trouve son compte.**

**Toute la population de Verrières sera recensée
entre le 21 janvier et le 20 février 2010.**

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Verrières, comme toutes les **communes de moins de 10 000 habitants**, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population. **Verrières est recensé en 2010.**

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 20 février 2010.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au (tél). 05.65.59.71.52

Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site www.insee.fr.



Règlement d'utilisation de la salle des fêtes (janvier 2010)

La salle des fêtes de VERRIERES est un édifice public. Son but premier est le développement des activités associatives, culturelles et de loisir de la Commune.

LOCATION :

- ✚ La salle n'est **pas louée pendant les mois de juillet et Août**
- ✚ La salle des fêtes est louée pour le Week-end
- ✚ La location est individuelle et ne pourra être cédée à un tiers. **Le locataire ne pourra user de sa qualité d'habitant de la commune ou d'employé communal pour réserver la Salle des Fêtes afin d'en faire bénéficier un tiers.**
- ✚ La responsabilité incombe au loueur qui sera tenu comme seul responsable par la Mairie.
- ✚ La salle des fêtes est prêtée à titre gracieux à l'ensemble des associations de la commune pour leurs différentes manifestations ainsi qu'aux employés communaux (maximum une fois par an).
- ✚ Les bâches situées sous la halle pourront être utilisées **du 15 mai au 1^{er} octobre.**
- ✚ La commission communale est souveraine pour toutes les décisions.

TARIFS :

- Associations communales :..... Gratuit
- Employés communaux :..... Gratuit
- Particulier résident sur la commune :..... 150 €
- Association non communale :..... 350 €
- Particulier non résident sur la commune :..... 350 €
- Réunion :..... 60 €
- Bâches :..... 100 €

CAUTION :

Lors de la remise des clés une **caution d'un montant de 500 €** devra être déposée en Mairie. Celle-ci servira de garantie pour le matériel ainsi que pour le nettoyage et sera restituée après l'état des lieux.

CAPACITE : La salle des fêtes est louée pour un **maximum de 90 personnes.**

CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION :

La commune de VERRIERES se réserve le droit de refuser l'autorisation sollicitée ou d'annuler la réservation accordée en cas de nécessité absolue, de circonstances liées au fonctionnement des instances municipales, ou pour des motifs d'ordre public.

Il est interdit de déplacer le mobilier fixe, de percer des trous, clouer ou modifier tout élément ou équipement fixes aux fins de décorer la salle ou pour toute autre cause.



Il est demandé au locataire d'être vigilant sur la sécurité et de veiller à la tranquillité du voisinage. *Des peines pour tapage nocturne seront encourues par tous ceux qui par des agissements personnels et volontaires produisent ou occasionnent des bruits troublant la tranquillité d'autrui. (Code pénal, article 623-2)*

ETAT DES LIEUX

- ✚ Il sera fait un premier état des lieux intérieur et extérieur lors de la remise des clés.
- ✚ A la **restitution des clés en mairie le lundi matin avant 10H**, un deuxième état des lieux vérifiera :
- ✚ Le parfait état de propreté des locaux (y compris le WC à l'extérieur) et des éléments du mobilier.
- ✚ Le rangement du matériel à sa place initiale.
- ✚ La présence de débris (intérieur et extérieur) sera tout particulièrement contrôlée.

DEGRADATIONS :

En cas de dégradations tout ou partie de la caution pourra être retenue :

- ✚ Pour la remise en état des petits dégâts ou en ce qui concerne la propreté, une évaluation sera effectuée par les services municipaux et le coût sera acquitté part tout ou partie de la caution.
- ✚ Pour les dégradations plus importantes ou autres, la remise en état sera effectuée par un homme de l'art, dûment déclaré à l'administration
- ✚ Après intervention faite et lecture établie, cette dernière sera alors adressée au locataire pour acquittement des frais.
- ✚ Le maire aura la prérogative de refuser si nécessaire la location, voire l'accès de la salle des fêtes à toute personne ayant commis d'importantes dégradations, exactions ou ayant créé une situation troublant l'ordre public.

ASSURANCES :

L'organisateur s'il n'est pas résident de la commune déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux pendant la période où ils sont mis à sa disposition. Une copie de la police d'assurance sera jointe à la fiche de réservation.

MESURES DE SECURITE :

Tout utilisateur de la salle des fêtes devra s'assurer qu'aucun élément mobile ou autre (quel qu'il soit) gêne l'accès aux issues de secours.

Aucun appareil de cuisson, de chauffage de plats ou de chauffage d'appoint ne sont admis dans la salle des fêtes.

L'organisateur reconnaît :

- ✚ Avoir constaté l'emplacement des extincteurs.
- ✚ Avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et s'engage à les appliquer.

Le locataire, (Lu et approuvé) Verrières, le _____



L'école Numérique Rurale



Depuis la rentrée de septembre, notre école c'est enrichie de nouveaux matériels informatiques dans le cadre d'un nouveau programme national « l'Ecole Numérique Rurale » Désormais, nos petits disposent chacun d'un ordinateur portable et l'institutrice d'un tableau numérique interactif pour travailler.

Ce matériel est relié par un réseau haut débit (oui, c'est vrai l'école et la mairie sont privilégiés et disposent de l'ADSL). Il permet la réalisation de travaux en visioconférence avec d'autres écoles.

Notre école a pu prétendre à ce programme de plus de 10.000€ d'équipement, subventionné à plus de 90% par l'état, car elle fait partie d'un réseau d'écoles englobant l'ensemble des écoles du canton plus les écoles de Bouloc et de Salles-Curan.

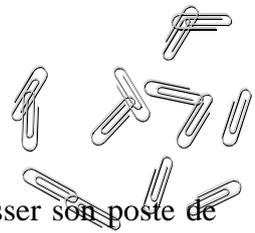
Le réseau d'école, c'est un outil permettant aux enseignants du canton de travailler ensemble sur des regroupements pédagogiques, des rencontres sportives, un projet d'école, un voyage scolaire, des sorties, ...



Ce réseau mis en place à la rentrée 2009 pour une durée de trois ans, assure le maintien de l'effectif enseignant sur cette période.

Pour compléter ce dispositif, notre école dispose d'une garderie périscolaire gratuite accueillant les enfants de 7H30 à 18H30, d'une cantine dont le repas est à 2,65€ et la commune assure le ramassage scolaire vers l'école publique de Verrières.

APE ECOLE DE VERRIERES



Suite au départ en 6ème de Florian JASSIN, sa maman Véronique a dû laisser son poste de présidente ; nous la remercions pour tout son dévouement au service de l'association.

Le nouveau bureau se compose de :

Martine UNAL, Présidente
Sonia GUY, Trésorière
Christophe LANZA, Secrétaire

Dès le début de l'année scolaire, nous avons profité de la présence de la famille Pacotille dans le village, pour proposer aux enfants une activité cirque. Nous remercions Madame Pipien pour son généreux don qui nous a permis de réaliser ce projet.

Le 31 octobre les enfants ont fêté les sorcières en déambulant dans les rues du village. Ils sont passés à chaque maison pour demander « une farce ou une friandise » et sont rentrés les poches pleines de bonbons.



Le vendredi 18 décembre à 19H00, les enfants et la maîtresse nous ont présenté leur spectacle, puis le Père Noël est passé en coup de vent pour les gâter, la soirée s'est poursuivie avec le marché de Noël.

Nous remercions toutes les personnes qui ont l'habitude de participer à nos animations tout au long de l'année et à cette occasion nous leurs présentons tous nos vœux de bonheur pour 2010... En particulier à Mme Jacqueline Dombre qui a participé aux animations ludothèque de l'école depuis de nombreuses années ; avec tous nos remerciements et notre gratitude.

Et gardez votre âme d'enfant

Les parents d'élèves.

CALENDRIER BELOTE (à la mêlée) 2010

Samedi 9 janvier à 21H00 à la salle des fêtes

Samedi 23 janvier

Samedi 6 février

Samedi 20 février

Samedi 6 mars



Autres rendez-vous :

Samedi 13 mars : CARNAVAL

Dimanche 11 avril : CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche 27 juin : KERMESSE

C'est en effet en 1948 que fut créée la 1^{ère} Association en Aveyron et à AGUESSAC,
Avec es premiers bénévoles et salariées que l'on désignait alors des Aides Familiales Rurales.

Pour mieux en apprécier ce métier, à cette époque, nous vous joignons un article de « L'écho de la Vallée » (malheureusement très peu lisible même en grand format) de Septembre 1948, que nous à gentiment transmis Mr Louis VALES, un des premiers bénévoles de cette Association, et vous pourrez constater que déjà à cette époque, c'était un « métier » important et indispensable.

Soixante ans plus tard, L'ADMR est un Réseau National de 3250 Associations représentant 110.000 Bénévoles et 90.000 Salarié(e)s.
Notre Réseau Départemental est composé de 717 Bénévoles et 1833 Salarié(e)s qui ont réalisés 1.260.185 heures d'interventions, portés 121.206 repas à domicile et parcourus 6.946.779 kilomètres dans l'Année 2008.
Quant à votre Association ADMR « Causse et Vallée du Tarn » avec ses 9 bénévoles et 28 salarié(e)s, ont réalisés 24.241heures d'interventions, livrés 7.086 repas à domicile et parcourus 202.159 kilomètres en 2008. N'oubliez pas, que notre Mission, c'est de Servir et d'Aider toute personne même si elle réside au bout du plus « petit chemin », de nos communes ou cantons.

Voilà pour les chiffres
Notre Mission est également de :

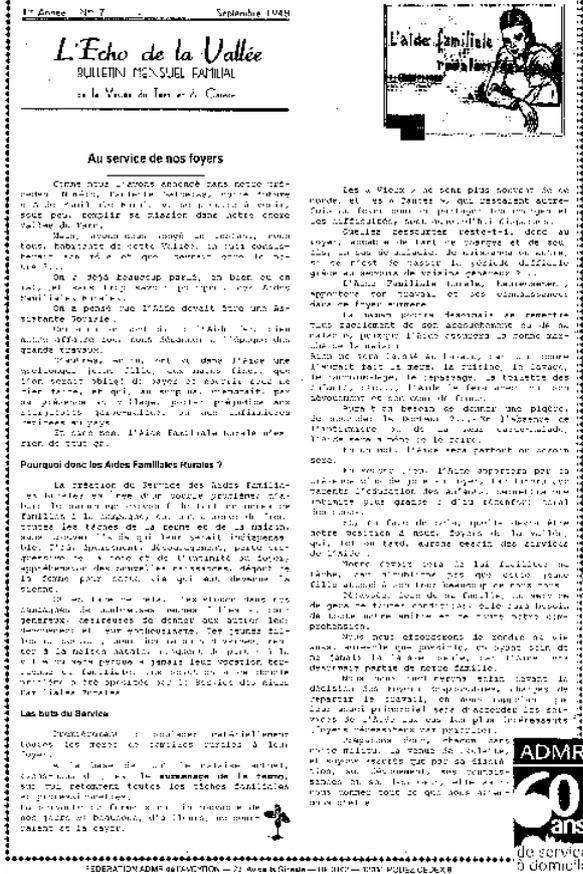
- Vous renseigner sur les aides possibles et à préparer des dossiers ;
- A diversifier nos Services, c'est ainsi qu'avec nos interventions auprès des personnes fragiles, nous pouvons vous proposer les Services divers ci-après :
 - L'aide aux familles avec le concours d'une TISF ;
 - L'aide au retour à domicile après hospitalisation ;
 - La garde d'enfants à domicile ;
 - Le portage de repas à domicile ;
 - L'accompagnement transport pour vos courses et loisirs ...
 - L'aide auprès des personnes jeunes, actives, qui veulent s'affranchir des tâches ménagères et consacrer plus de temps à leurs enfants, leurs loisirs, leur qualité de vie.

Nos coordonnées : ADMR « Causse et Vallée du Tarn »
Place du Mûrier - 12520 AGUESSAC
Tél. / Fax : 05 65 61 07 29
E.mail : admr.causse@wanadoo.fr

Nos bureaux sont ouverts du Lundi au Vendredi de 8h à 12 h et de 13h30 à 17h30.
Fermés le mercredi après-midi
Les bénévoles et salariées de votre Association vous souhaitent une Bonne Année 2010



*"L'ADMR : une valeur sûre
qui s'adapte à l'évolution de notre monde"*



A.C.C.A. DE VERRIERES

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 17 juillet 2009.

ORDRE DU JOUR: Bilan financier approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Petit gibier :



- **Lapins**en augmentation sur notre territoire sur certains secteurs, de nombreux lapins ont été prélevés; bonne saison en perspective. Des reprises pourraient avoir lieu l'hiver prochain pour alimenter des secteurs moins riches. Mais la myxomatose est venue contrarier la saison de chasse, nous ferons le point au printemps prochain.
- Plan de chasse **Lièvres**....35 lièvres ont été prélevés en 2008, en baisse par rapport à la saison dernière. Un comptage a été effectué cet hiver, une vingtaine de lièvres ont été aperçus. Le plan de chasse de deux lièvres par chasseur et par saison a été reconduit. Nous rappelons qu'il est impératif de ramener les cartes de prélèvement en fin de saison. Le plan de chasse a été critiqué par grand nombre de chasseurs ; un vote pour le reconduire ou le dénoncer aura lieu à la prochaine assemblée.
- **Perdreaux**...saison moyenne malgré les lâchers. Un lâcher de 220 perdreaux a été effectué cette saison. Nous constatons que les lâchers effectués cet été ne se retrouvent pas sur le terrain ; cela est dû à une maladie contractée dans le parc d'élevage de notre fournisseur.
- **Faisans**.... 300 faisans sont répartis en 4 lâchers (1 à l'ouverture, 1 fin septembre, 1 fin octobre, 1 en novembre).



Cette saison avait été reconduit la feuille de prélèvement petit gibier. Nous remercions ceux qui nous l'ont retournée mais ils ne sont pas encore assez nombreux pour pouvoir faire le point sur la saison précédente. Mais, l'expérience sera renouvelée cette saison en espérant que tout le monde se sentira concerné. Cela nous permettra de suivre la réussite de nos lâchers et de recenser le gibier prélevé sur notre A.C.C.A.

Grand gibier :

- **Sangliers**...saison moyenne, 50 sangliers ont été prélevés.



- **Chevreuil**...plan de chasse effectué. Le plan de chasse 2009/2010 est de 29 chevreuils dont 7 sont attribués en tir d'été. Les battues auront lieu les jeudi et samedi à partir du 7 décembre 2009 jusqu'au 31 janvier 2010.
- **Cerf** : 2 bracelets ont été attribués pour la saison 2009/2010.

Parc a lapins :

Le parc a été ensemencé. Pour l'instant nous l'avons mis en sommeil. Nous essayerons de le remettre en route pour le printemps prochain. Une réunion petit gibier se tiendra courant février 2010 pour voir les options à prendre pour la saison prochaine. Nous espérons que les chasseurs viendront nombreux.

Unités de gestion sangliers :

Pour la saison 2009/2010, le sanglier pourra être chassé par temps de neige du 13 septembre 2009 au 3 janvier 2010.

- Respecter les parkings mis en place sur votre secteur.
- respecter les propriétaires, les clôtures, et les chemins.



LE PRESIDENT PRECISE QUE LES MESURES DE PROTECTION SONT OBLIGATOIRES SUR NOTRE A.C.C.A ET QUE TOUT ACCIDENT QUI SURVIENDRAIT, ALORS QUE CES MESURES NE SONT PAS APPLIQUEES, SERAIT ENTIEREMENT A LA CHARGE DU CHEF DE BATTUE.



JOYEUSES FETES ET BONNE ANNEE A TOUS .

LE FOYER RURAL

CHALLENGE PASSOIRE



Lors du Challenge Passoires en juin 2009 (tournoi de hand-ball) les jeunes ainsi que les seniors se sont bien comportés. Les jeunes ont fini sur le podium. Félicitations !



LA CHASSE AU TRESOR

Le 12 Août, André Pons nous avait concocté une chasse au trésor sur Verrières et ses environs.

Les énigmes de niveau 5 (!) ont entraîné petits et grands vers des chemins, des ruelles, des recoins qui jusqu'alors étaient passés inaperçus et sur lesquels nous posons désormais un autre regard.

Pour vous donner un petit aperçu, voici une énigme :

« Je me situe assez proche de l'endroit où l'on peut voir deux I recouvert.

Suivre le cours.

Entre troisième et quatrième support de porte voix.

Au régime sec, je n'ai pourtant pas été fait pour ce Régime là.

Vous trouverez une entrée, ne cherchez pas la sortie.

Qui suis-je ? Qu'elle était ma vocation ?

Renseignez-vous !!!!!!! »



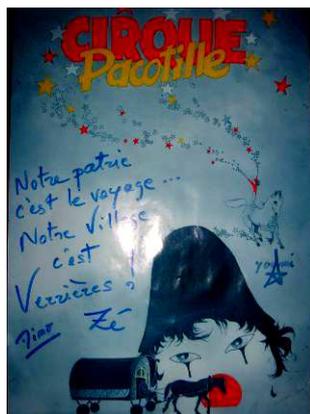
Ca laisse dubitatif et place à la réflexion!!!

Merci à André Pons pour cette agréable journée, enrichissante et pleine de découvertes.

LE CIRQUE PACOTILLE



Sur la place du village, le « plus petit cirque du monde », le cirque PACOTILLE a ouvert sa piste aux étoiles. Ce cirque familial composé de MIMO, ZE, YOUMI, RACHEL, CHETANE et NOE a séduit les cœurs des verriérois.



Leurs talents de clown, jongleur, musicien, chanteur, acteur ont ravivé nos âmes d'enfants ; ils ont su nous prouver, à l'heure du high tech, qu'il n'y a pas forcément besoin de grands moyens pour passer un agréable moment.

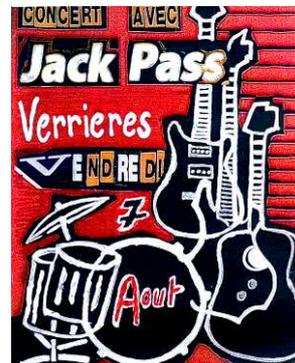
Mais au-delà du spectacle, ils ont fait le choix d'une vie qui laisse au bord de la route les artifices et l'abondance de notre société de consommation tout en privilégiant la culture, la connaissance, tout en tissant des liens d'amitié tout autour d'eux. Les violons, accordéons, violoncelles, guitares et chants nous ont réjouis du feu de camps aux repas paniers partagés. Leur séjour restera un très bon souvenir pour tous et on leur souhaite bonne route ...



VERRIERES EN FETE LES 7, 8 et 9 Août 2009

La fête à Verrières a été comme à son habitude une fête populaire, une des dernières dans la vallée dans ce genre, où les gens viennent pour s'amuser.

Vendredi 7 Août : Pendant l'apéro des moules frites, le Foyer Rural faisait découvrir aux « festaires » un incroyable talent : un groupe avec ses propres compos françaises, du blues, des chansons d'actualité. JACK PASS est venu à Verrières, il reviendra en 2010 . A noter, depuis son passage dans notre village, JACK PASS est demandé aux quatre coins de l'Aveyron (Messieurs restez modeste !).



Samedi 8 Août : Comme le dit un vieux dicton, « Jack Pass s'en va et la caravane passe ». De caravane en voilà une, celle du plus petit cirque du monde qui a posé ses chevaux et ses roulottes au Pradel pour animer la première partie de la succulente saucisse verriéroise.

A noter que la fête a été perturbée par une manifestation de paysans en tracteur et remorque, qui en fait s'est avéré être un enterrement de vie de jeune fille et garçon. Toute cette équipe de joyeux lurons se souviendront longtemps de cette soirée à Verrières. Le Foyer Rural souhaite à Stéphanie et Jean-François de Pourcayras une longue vie de bonheur.

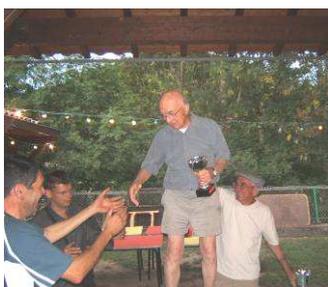
Les fins de soirées furent animées de main de maître par Michel, notre disquaire attitré depuis déjà quelques années.

Dimanche 9 Août : A midi, le repas panier sous la halle attire de plus en plus de monde. Le concours de pétanque en triplettes à la mêlée, et dé mêlées pagnolesques s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Il ne manquait que l'accent de Marseille! Les truites ont toutes été attrapées par des pêcheurs en culottes courtes, le jambon de Ricou a fait le bonheur d'une touriste, les bonbons gagnés par une personne gourmande « je sais de qui je parle ! ». A 20 heures, dernier apéro pour remercier toute l'équipe du Foyer Rural.

Lundi 10 Août : Tout est rangé, Jacques, Pascal, Ben, Seb, Michel, Zé, Mimo, Youmi, les chevaux, les roulottes, le chien, les chats, les chèvres, les poules sont tous partis, restent que de bons souvenirs !

Merci, bravo à toutes et à tous. A bientôt.

RETENEZ BIEN CETTE DATE : 6, 7, 8 AOUT 2010.



Le Foyer Rural souhaite rendre hommage à Clément Barthès et Elie Cassan. Appréciés de tous, ils laisseront un grand vide à Verrières notamment pendant les parties de pétanque.

LE REPAS DE L'AMITIE

André Pons, nous a fait part de son souhait d'organiser un repas de l'amitié sur le modèle existant il y a quelques années (un repas pourrait être organisé au printemps afin de se retrouver autour d'une bonne table pour évoquer nos souvenirs...).

Si cette idée vous intéresse contactez André au 05.65.59.83.50.

**LE FOYER RURAL ORGANISE DES DEJEUNERS AUX
TRIPOUX : LE DIMANCHE A PARTIR DE 8H30 LES 21
FEVRIER, 28 MARS ET 25 AVRIL A LA SALLE DES FETES**

TOUS NOS MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2010

UN COUREUR ATYPIQUE : LES 100 KMS DE MILLAU

Septembre 1973, 182 coureurs piaffent d'impatience sur la place de la Capelle. Un soleil radieux éclaire et chauffe la cité du gant. C'est la deuxième édition des 100kms de Millau. La première a eu lieu l'année précédente dans l'anonymat. 68 coureurs au départ, 38 arrivants, une boucle de 33 kms qui monte sur le Larzac par Brunas, le temps limite étant de 15 heures. L'arrivée se jugeait avenue de la République devant le café du Glacier. Serge Cottereau avait remporté l'épreuve.

Revenons à ce samedi de septembre 1973. J'ai 17 ans, je fais partie des 182 bipèdes, prêts à s'élancer dans cette grande aventure. Le départ est fixé à 15H00 et l'heure d'été n'a pas encore été adoptée.



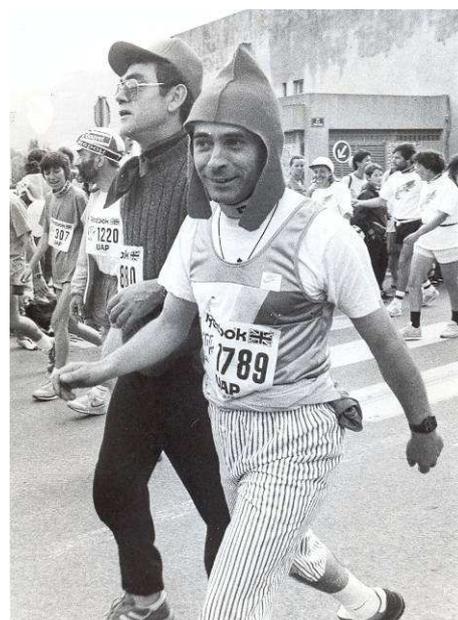
15H00 le starter libère le peloton sous les hourras des spectateurs présents. Et nous voilà parti Avenue Gambetta, Pont de Cureplat, arrivé à Millau plage le peloton est déjà étiré. Paulhe, La Cresse, Peyreleau, les ravitaillements se succèdent, la foulée devient plus lourde. 18H00, j'arrive à Aguessac, il fait nuit. Les deux fois deux voies ne sont pas encore construites et la route est ouverte à la circulation. La prudence est de mise, j'ai une frontale (prêtée par le club spéléo de mon école à St Affrique). Le long périple nocturne commence. Piscine de Millau, contrôle et ravitaillement avant de repartir vers St Affrique. Après un massage, je repars. Déjà des abandons ont émaillé la première boucle. J'altère marche et course jusqu'à St Affrique.

Après une longue pause, c'est le dimanche 8H00 du matin. Je repars pour rallier l'arrivée. J'apprends que nous ne sommes plus que trois concurrents sur le parcours après 17 heures de course. St Rome de Cernon, 80 Kms, un italien et sa nièce repartent devant moi et je ne les reverrai qu'à l'arrivée. Chaque pas est plus dur que le précédent. C'est le mental qui commande. Je n'ai même pas pensé à abandonner, je dois finir c'est ancré dans ma tête. J'arrive à la côte de St Georges, il est 12H30, un soleil de feu me tape sur la tête. Un automobiliste s'arrête et me fabrique un chapeau avec un Midi Libre. Sur le faux plat avant la descente d'Issis, assis sur un muret, j'attends Mr Pages le kiné qui est à l'arrivée. Il vient en moto me faire un dernier massage. Je descends la côte, soutenu par Damien et François, les deux fils de maître Vidal, coorganisateur de l'épreuve avec Serge Cottereau. J'arrive enfin à la piscine et ma joie est indescriptible, j'ai fini mes premiers 100 kms ! Je suis ému car il y a encore des spectateurs pour m'accueillir.

Les années suivantes, j'ai continué à participer et aujourd'hui j'ai pris 34 fois le départ, fini 27 fois, plus un marathon. Mon meilleur temps est de 12H33 en 1979 mais j'ai toujours participé dans la bonne humeur et le côté performance était un peu secondaire. En 1989, j'avais le dossard 1789 pour le bicentenaire de la révolution. L'ambiance de cette course est toujours conviviale. L'argent ne l'a pas corrompue et depuis bientôt 40 ans le premier comme le dernier concurrent ont toujours la même récompense. Les 100 kms sont surnommés « La Mecque du grand fond » par les puristes et sont à l'origine du développement des courses à pieds dans l'hexagone.

Je remercie encore toutes les personnes qui ont œuvré dans l'organisation car c'est eux qui ont engendré le succès jamais démenti de cette épreuve.

Dans deux ans, ce sera la quarantième édition et j'espère encore être au départ ...



Patrick Defuentes

Le Mans

Demandez à un parisien ou à un manceau où se trouve Millau, il vous répondra invariablement: Ah! le viaduc, je sais. De même, à la question où est Le Mans, la réponse est toujours la même, Ah! les 24 heures ! Oui, Le Mans longtemps resté un petit bourg Sarthois doit essentiellement sa notoriété à la course automobile de Juin, les 24 heures.

Frédéric et Jean-Jacques, nos deux sympathiques employés municipaux, férus tous les deux de sports mécaniques sont donc partis en 2009 assister à cette manifestation en compagnie de mon fils Vincent, manceau de naissance. Vous pouvez les voir sur la photo avec des pilotes confirmés, Xavier Pompidou avec une casquette sur la tête et Benjamin Levenberger tête nue qui ont terminé douzièmes de cette édition des 24 heures au volant de leur Lola Judd n° 33 ; Pour le plaisir des dames, vous pouvez aussi voir en photo l'acteur américain Patrick Dempsey qui pilotait aussi au Mans. Je crois savoir qu'ils ont tous trois passé un agréable week-end.

Pour avoir moi-même assisté à cette course je peux vous affirmer que c'est une manifestation qu'il est intéressant d'avoir vu même sans être un grand amateur de course automobile



Pierre Migayrou



Belle prise au lac du Salagou le 14 novembre 2009 : un sandre de **94cm, 6 kg 800** par Joël Bernard et son professeur Edouard Paluch !



Record : une truffe de 360g trouvée entre le causse noir et le causse rouge par Edouard Paluch.

LE CHEMIN DU FACTEUR



Nous sommes en été 1945, juste à la fin de la guerre comme disent nos aînés. De retour de déportation en Allemagne (à Königsberg) Louis Blanc, 22 ans, était nommé facteur au « Relais de Verrières, rattaché à la poste d'Aguessac. En ces temps difficiles, la pénurie était partout. Alors point de voiture jaune au logo de la Poste, pas même un vélo : la tournée s'effectuait...à pieds. C'était une véritable épopée et, avec le recul du temps, le parcours et les conditions de travail apparaissent aujourd'hui impressionnants.

C'est à la Graillerie que le facteur réceptionnait son courrier, opérait son classement sur le bord du chemin (pas d'abri) et le rangeait dans le célèbre sac en cuir. L'intéressé se souvient : « *Le sac contenait l'instruction sur le service des facteurs, le carnet des reçus, des formules de mandats et des timbres-poste. Les paquets étaient limités à 3 kgs ; avec retour au poste en cas de non distribution !* » Le colis se promenait donc toute la journée : il était heureux ; le facteur un peu moins.

Dans son bel uniforme bleu marine à liseré rouge, Louis était paré pour la tournée, le sac lourd d'une main et son courage dans l'autre, il en fallait pour attaquer la pente.

Il attaquait à la Graillerie le sentier abrupt (toujours existant) pour monter sur le causse blanc via les ALDIGUIES (famille Séguret) où débutait la distribution. Il revenait ensuite sur ROUASSAS (MM Antoine et Verdier), puis au PALAYRET (famille Pons).

Son chemin croisait alors le ravin sous le hameau de SERRES pour descendre à pic par la montagne, couper la RN9 et remonter par le petit ravin de l'église de VEZOUILLAC. Au hameau, vivaient les familles Gaven, Gautran, Samson, Vidal, Salgues et l'institutrice Melle Combes.

Par le petit pont franchissant la voie ferrée, le parcours se poursuivait par LASPARET Neuve (M. Vincent), puis LASPARET Vieille (M. Unal), pour traverser ensuite tout le plateau de la ferme des Pincelles alors inhabitée.

Maintenant son effort, le facteur plongeait alors dans le ravin de la Baume pour remonter à RANDELS et desservir les familles Joulié, Ambec et Touret. Son chemin passait par la jolie croix en pierre sur le rebord du plateau, point de repère pour franchir un autre grand ravin : celui de l'Arquinel. A la ferme du même nom résidait la famille Julien, puis la tournée passait par Becours (M. Betou), et filait ensuite à la Blaquièrre où M. Flourou recevait le quotidien « La voix de la patrie ».

Commençait alors la longue remontée en direction de MOLIERES, par l'arête de la montagne. Louis nous raconte : « *C'était une partie difficile en raison de sa longueur et exposée à tous vents. La pluie fouettait le visage et l'hiver les nombreuses congères rendaient la progression pénible.* »

Sous MOLIERES, un sentier descendait au ruisseau pour desservir la baraque des bûcherons (M. Mansuy), puis remontait à COURSAC où demeuraient les familles Cassan, Poujol, Maillé et Vaissac. Le facteur en profitait pour relever la seule boîte aux lettres de tout le secteur, reprenant ensuite son chemin via le Bois de la commune (M. Montjoux). Suivant la pente de la montagne, il passait par le « Cargalou de Philippe » pour rejoindre ensuite la FAGETTE habitée alors par la famille Guiral. A ce stade, la vallée le guidait à Marre (M. Vidal), puis au pont de Randels. Derrière la maison de Fernand Pons un petit sentier le conduisait, dans un dernier effort à la ROUVAYRETTE (famille Unal), pour redescendre enfin sur Verrières, où il résidait, afin de poser son sac de fatigue.

La tournée du facteur durait environ 8 heures, pour une distance totale parcourue estimée à 32kms ; le calcul de l'administration se basait sur une moyenne horaire de 4 kms. La mission

était assurée tous les jours – sauf le dimanche – et comme l'indique l'intéressé « *par tous les temps* » - impressionnant !

C'était un vrai service de proximité, de part le contact journalier que la poste entretenait ainsi avec chaque famille, complété par la gentillesse naturelle du facteur qui transportait en plus des courses personnelles livrées à domicile (tabac, pain, ...).

C'était enfin un trait d'union, un pont jeté entre les fermes bien isolées en ces temps, sans téléphone et avec peu de moyens de transports.

A l'époque des 35 heures et des R.T.T., dans une société focalisée sur le « travailler moins pour vacancer plus », la tournée du facteur témoigne d'une conscience professionnelle d'une autre époque. Elle force l'admiration tout en mettant en évidence les qualités de courage et d'abnégation qu'elle nécessitait.

Un bel exemple.



Denis Blanc

Retraite de Jean-louis Noyrigat



C'est, entouré de ses amis, que Jean-Louis a fêté sa retraite à l'occasion de ses 60 ans.

Nous en profitons donc pour lui rendre hommage.

Enfant du pays, du haut de ses 1,90m et de son gabarit de rugbymen, Jean-Louis est une figure emblématique de Verrières apprécié des grands et des petits.

Aujourd'hui, retraité de la poste, il occupe son temps entre le potager, la pétanque et le sport (télévisé!).

Très attaché et dévoué à son village, il a été conseiller municipal et adjoint durant plusieurs mandats. Il a participé à des projets importants : l'école, le jardin de la nation, la salle des fêtes, la halle, ...

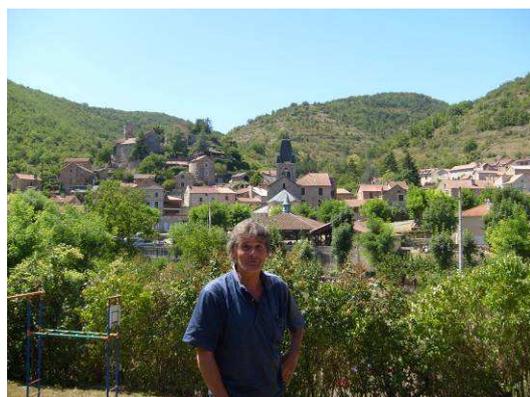


Ce n'est qu'un au revoir!



Mais non, il n'est pas muté dans le Nord...

Après une trentaine d'années à notre service, notre sympathique facteur a fait valoir ses droits, oh combien mérités, à une paisible retraite que nous lui souhaitons longue et sportive. Il pourra, entre autre, se consacrer à ses chers petits enfants. Merci Bernard pour ton sourire quotidien et les multiples services que tu nous a rendus durant ces nombreuses années.



Nous espérons continuer à te voir sur la commune dont tu connais le moindre recoin!

Bonne retraite Bernard !



Les Vautours des Grands Causses

«Rien ne meurt tout à fait qui nous paraît mourir/Car d'un corps la nature refait un autre corps/
N'en laissant naître aucun sans le secours d'un mort. *Lucreèce «De la nature» un siècle avant J.C.*

La réintroduction des Vautours dans les Grands Causses.

Au 19^{ème} siècle, les vautours Fauves (Boultras, en occitan) étaient présents dans toutes les zones montagneuses du sud de la France de Biarritz à Menton.

Dans le sud du Massif Central, les derniers nicheurs furent observés, dans les années 1940, dans les Gorges de la Jonte. Actuellement, ils sont encore visibles, dans les Pyrénées (population naturelle), dans les Gorges du Verdon, la Drôme et le Vercors (population réintroduite).

Ces oiseaux ont disparu, principalement par la faute de l'homme; soit directement par le fusil ; soit, indirectement, par le poison qui était destiné aux loups et aux renards mais qui n'étant pas sélectif à très vite anéanti ces charognards.

Dans les années 70, Michel Brosselin et les frères Terrasse (Fondateur du Fonds d'Intervention pour les Rapaces) ont décidé de réintroduire le Vautour Fauve, dans les Gorges de la Jonte, avec l'aide du Parc National des Cévennes.

Unique au monde, cette opération est devenue exemplaire. La provenance des oiseaux est principalement espagnole, jeunes trouvés en difficulté dans la nature ou vautours d'origine captive offerts par différents zoos européens. En 1974, un premier lâcher est effectué avec 5 immatures, ce fût un échec mais riche d'enseignements.

Première leçon, il ne faut libérer que des oiseaux adultes ayant tenté ou réussi une reproduction en captivité car les jeunes oiseaux sont volontiers erratiques.

A la même époque, dans le Vaucluse, un vautour Fauve est tué par un chasseur, qui l'avait confondu avec un faisán, par conséquent, 2^{ème} leçon, il faut intensifier l'information auprès des populations locales.

Le 15 décembre 1981, 5 couples adultes sont libérés et jusqu'en 1986, 60 oiseaux de différentes classes d'âge retrouveront la liberté, 50 survivront, pour aboutir à la colonie actuelle de l'ordre de 200 couples.

Devant ce succès, en 1992, débute la réintroduction du Vautour Moine qui avait complètement disparu, de France, à la fin du 19^{ème} siècle.

Entre 1992 et 2004, 53 vautours moines sont lâchés et, de nos jours, 18 couples reproducteurs survolent les Grands Causses.

Inattendu, et ô combien exceptionnel, est le retour spontané du Vautour Percnoptère par le biais de 2 couples. Cela est peu, mais merveilleux, car c'est une espèce rare en France. Il ne reste plus que 70 paires, une vingtaine dans le sud-est est une cinquantaine dans les Pyrénées.

Le **Vautour Fauve** (*Gyps fulvus*) son envergure est de 2 m40 à 2m80 pour un poids de 8 à 11 kg.

Les **Vautours Fauves** ne pondent qu'un seul oeuf par an, ne sont adultes qu'à l'âge de 4 ans et ont une espérance de vie de l'ordre de 40-50 ans, une fécondité faible et une maturité sexuelle tardive compensées par une longévité relativement im



Extrait de PATRIMONI - Constant Banolini LPO Grands Causses 12720 PEYRELEAU



Les hivers de Madame BOULDRAS « Vautour fauve »

Qui mieux qu'elle pourrait nous conter l'art et la manière de pondre un oeuf au plus fort de l'hiver, en plein blizzard, sur une corniche balayée jour et nuit par les intempéries.

Le plus dur en hiver, pour un **Vautour fauve**, c'est d'aller chercher le ravitaillement.

Même par très beau temps, les thermiques sont nettement moins nombreux qu'en été ; et surtout, ils sont franchement mollassons. Alors pour se rendre d'un point à un autre, on n'a souvent qu'une solution : sauter dans le vent froid qui bute contre la falaise, et qui nous propulse à plusieurs dizaines de mètres d'altitude au-dessus de la crête ; ensuite suivre un sentier aérien plus ou moins compliqué, le long des falaises, en surfant le plus habilement que l'on peut sur cette vague de remous invisibles. Seulement, impossible d'aller n'importe où ; il est à peu près interdit de s'éloigner de la zone des reliefs, la seule où l'on pourra trouver ces courants d'air verticaux dont je viens de parler. Et encore moins question de parcourir des distances fabuleuses, comme en été, en sautant de thermique en thermique, sur des dizaines et des dizaines de kilomètres à l'intérieur des terres.

Autre gros souci : à cause de l'hiver, presque tous les troupeaux sont maintenant installés bien au chaud dans les étables et les bergeries. Finis les bons gros cadavres découverts dans la nature, ça et là au hasard des pentes...

Et enfin, pour ne rien arranger, la nuit tombe tôt ; dès trois heures de l'après-midi, il faut songer à rentrer.

Alors, la solution la plus sage, c'est encore d'économiser ses forces au maximum, de ne bouger que lorsqu'il n'est vraiment plus possible de faire autrement – et de bien se serrer la ceinture. Une veine qu'on soit les rois du régime **zéro-calorie**, nous les **Griffons** ! Si l'on a réussi à se faire de bonnes réserves et que l'on évite ensuite tout geste inutile, on est capable de se passer complètement de nourriture pendant deux, voire trois semaines d'affilée.

Un nid sous la neige

Quand je pense à ma fille, qui est en train de se la couler douce en Espagne à l'heure où je vous parle ! – peut-être même au Maroc, allez savoir. Seulement depuis très longtemps, les migrations d'hiver, il n'en est plus question.

Dès décembre, les **Vautours adultes** sont priés de s'activer aux travaux de leur nid et commencent à préparer la ponte, qui va intervenir dans peu de semaines maintenant. Mis à part les Gypaètes barbus, qui se reproduisent encore plus tôt que nous – parfois dès le 15 décembre ! – les **Vautours fauves** sont les oiseaux de France les plus pressés de pondre.

Eh oui, cela peut paraître bizarre, je choisis pour déposer mon oeuf le mois le plus horrible de l'année, janvier. Quand je me mettrai à couvrir, le ventre bien souvent vide, sur ma corniche battue par les vents, combien de fois m'arrivera-t-il de prendre en pleine figure les pluies glaciales de l'hiver ?

Et même, certains jours, de disparaître momentanément sous une épaisse couche de neige, avec juste le bout des ailes et de la queue qui dépassent !

Couvrir sous la neige ! Mais d'où m'est donc venue cette idée invraisemblable, allez-vous me demander... Réponse, j'ai tourné les pages de mon agenda, j'ai pris ma calculatrice ; et je me suis aperçue avec angoisse que l'élevage de mon **petit Vautour**, - « **petit** », façon de parler, il pèsera 8 kilos au moment de l'envol ! - risquait d'être une belle galère. Refaisons les comptes : d'abord le temps de faire un nouveau nid (ou de réparer l'ancien), de le défendre quotidiennement contre les voleurs, de parader, de m'accoupler – toutes cérémonies absolument inévitables : disons un mois.

Ensuite, **couvaison de l'oeuf : ajouter 55 jours**. Aussitôt après, nourrissage du petit : **4 mois**, parfois même **4 mois et demi** de travail. Nous voilà déjà rendus à 7 mois – bien tassés.

Mais ce n'est pas fini : une fois sorti du nid, **P'tit-Griffon** va encore avoir besoin de deux ou quatre semaines pour apprendre à atterrir et décoller correctement, utiliser habilement les vents, passer d'un thermique à l'autre, trouver des carcasses, tout un métier compliqué. Et, pendant cette période délicate, qui sera prié de subvenir à ses besoins ? Nous, ses parents !

Tout cela mis bout à bout donne à peu près 8 mois ; et même parfois 9 ou 10, si l'on a eu le malheur d'hériter d'un fiston pas spécialement dégourdi.

Or, il est impératif que le jeune Griffon puisse s'envoler en été, faute de quoi, il ne lui resterait plus assez de temps pour devenir autonome avant l'arrivée de l'hiver. Alors, faites le calcul : si je veux être dans les délais, mon oeuf doit être impérativement pondu en janvier, février au plus tard ; et je



dois donc me mettre au travail quasiment dès la fin novembre – à une époque où l'élevage du jeune de l'année précédente n'est pas toujours entièrement terminé.

Noël au balcon

Première des obligations : me dénicher un amoureux. En général ce n'est pas la mer à boire, il suffit de reprendre celui de l'année précédente – qui avait d'ailleurs, dans l'ensemble, donné entière satisfaction. Sachez que chez les vautours, comme chez les Hommes, les couples restent (en principe) unis toute leur vie durant.

Seconde urgence : faire main basse sur le meilleur emplacement possible. Là, ce n'est pas de la tarte car il me faut impérativement trouver une falaise – raison pour laquelle il existe quantité de régions en France où, même si on me le demande à genoux, je refuserai toujours d'aller élever mes petits. Ceci, pour deux raisons.

Primo, il faut que je puisse me jeter dans le vide au moment du décollage. Rien ne m'énerve plus que d'être obligée de battre des ailes comme un faisan pour m'élever dans les aires. Deuxio, mon nid doit être totalement inaccessible aux monte-en-l'air. Je veux pouvoir dormir sur mon oeuf comme une bienheureuse, huit longues semaines durant, sans craindre jour et nuit la visite de je ne sais quel rôdeur aux dents longues. Je choisis donc une corniche, parfois affreusement étroite – j'en connais qui font moins d'un mètre de large – et située au bord d'un précipice qui, lui, peut descendre à plusieurs dizaines de mètres de profondeur. Eh oui ! C'est dans ce genre d'endroits cauchemardesques que je me sens complètement rassurée ... La peur du vide, connais pas (il faut dire que j'ai en permanence mon parachute sur le dos). Et si, en plus, ma corniche reçoit le soleil, si elle est bien protégée de la pluie et de la neige par une énorme voûte en surplomb, voire même – comble du luxe ! – si elle débouche sur une vague petite grotte, alors là franchement, que demander de mieux ? C'est le paradis ! De tels emplacements valent de l'or croyez-moi.

Autre détail très important à prendre en compte : la facilité d'atterrissage. Imaginez un deltaplane qui serait obligé de se poser plusieurs fois par jour sur un balcon minuscule – parfois un ou deux mètres carrés seulement – quelque part sur la façade d'une tour de 30 étages, et vous aurez une idée de la difficulté pour un **Griffon** de revenir au nid.

Cette manoeuvre de retour à l'appartement sera d'ailleurs une des plus difficiles que devra apprendre mon jeune, le jour où il saura voler, au mois de juillet prochain – mais patience, nous n'en sommes pas là ...

Dans la région où j'habite – pas de nom s'il vous plaît, je ne tiens pas du tout à attirer les curieux – cela commence par endroits à être sérieusement la crise du logement. Les **Vautours fauves** sont obligés de s'entasser comme des sardines sur les bonnes falaises à leur disposition. En soi, ce n'est pas une catastrophe car nous adorons être ensemble, nous autres (ne serait-ce que pour avoir le plaisir de nous chamailler). Mais imaginez un peu la promiscuité ! Nos voisins de gauche, le couple *Bouitré*, nichent à 5 mètres de nous ; et sur notre droite, nous avons une autre famille, les *Voultort*, à même pas 3 mètres ...

Une vraie HLM à Vautours hébergeant à flanc de paroi, dans ses différentes corniches, vires, grottes, failles, crevasses, cavernes et recoins, pas loin de 60 familles. ... Et oui ! Les **Griffons** nichent en colonies, comme de braves Hirondelles ... Dans la famille des rapaces, - tellement farouches et solitaires d'habitude – cela fait figure de rareté franchement extraordinaire.

Pour ce qui me concerne, je suis au moins débarrassée d'un souci, faire main basse sur un nid bien situé. J'ai déjà

mon aire à moi, celle que j'occupais l'année dernière et les années précédentes – et gare au premier qui lorgnerait dessus. En plein mois de décembre, quinze jours avant Noël, on commence déjà à la réparer, mon amoureux et moi – et croyez-moi, ce n'est pas du luxe. On va chercher régulièrement des branchettes de Pin, quelques touffes d'herbes sèches, un peu de fougère, de la mousse, de la laine, une plume tombée de l'aile de je ne sais qui, et même parfois, pour faire joli, un vieux reste de peau de bête crevée. Tout cela histoire de préparer le berceau du futur petit – et aussi de montrer à ceux qui ne le sauraient pas encore que l'on est ici chez nous.

Prière de ne pas approcher à moins de 2 mètres ou cela pourrait bien chauffer !

Je les surveille discrètement, les voisins, car désolée de vous le dire, ce ne sont pas tous des modèles d'honnêteté.

Plutôt que de se fatiguer à aller ramasser eux-mêmes les petites branches dont ils ont besoin, certains (que je ne nommerai pas) trouvent plus commode de venir se servir directement dans mon nid lorsque j'ai le dos tourné.

Plus énorme encore, j'en connais qui se verraient bien emménager et pondre dans mon aire. La crise de l'immobilier n'excuse pas tout, tas de **Vautours** ! Ceux-là, gare à eux : ils ont le malheur de poser une seule griffe sur ma loggia, ils vont entendre parler des légendaires coups de bec de la **Mère Bouldras** !



Patience !

Et voilà, c'est fait : à la fin du mois de janvier, j'ai déposé mon oeuf blanc. Ce n'est pas le petit modèle : presque une demi-livre ! En revanche, il n'y en aura qu'un seul : fini pour cette année. Ce bijou géant a représenté pour moi une telle dépense d'énergie, et exigé tant de calcium pour la fabrication de sa coquille – or le malheur veut que du calcium, ma nourriture m'en procure très peu – qu'il m'a fallu pas moins de 3 bonnes semaines pour le fabriquer. Pas question à présent de laisser cet objet mirobolant poireauter dans l'air glacial. On est quand même en plein hiver, à 800 mètres d'altitude, sur une falaise fouettée par les vents et où souvent il gèle jour et nuit. Je me couche précautionneusement, me dandinant alternativement de droite et de gauche pour mieux ensevelir mon précieux trésor bien au chaud, sous mon duvet, tout contre ma peau brûlante – et je m'arme de courage. Il va m'en falloir de la patience ! Le **père Bouldras**, mon mari, est parti se ravitailler au diable.

C'est tellement difficile de trouver un peu de nourriture en cette saison, que je n'ai aucune idée du moment où il reviendra. Je m'estimerai heureuse si je ne dois patienter qu'une demi-douzaine d'heures. Mais il est tout à fait possible que je ne le revoie pas avant demain. Par très mauvais temps, on a vu des Griffons ne venir remplacer leur conjoint qu'au bout de **50 heures**, vous imaginez ? Quelle poisse !... Une veine que j'aie de bonnes réserves de graisse, sinon expliquez-moi donc un peu comment je pourrais tenir le coup ?

Pendant des heures et des heures, j'attends, l'estomac vide, immobile, la tête posée sur le sol, lorgnant de temps à autre sur les voisins, histoire de surveiller un peu ce qu'ils fabriquent.

De temps à autre, doucement, très doucement, je me lève, j'arrange le nid, je retourne avec mille précautions mon oeuf du bout de mon bec – la boule magique doit être chauffée bien uniformément partout, toutes les couveuses du monde vous le diront. J'en profite pour me dégourdir un peu les pattes. Puis je me recouche.

Et l'attente recommence.

Parfois, je somnole – mais toujours en restant sur le qui-vive. J'ai beau me sentir en sécurité sur ma falaise, on ne sait jamais ce qui peut arriver. Un couple de grands corbeaux peut toujours venir vous chercher querelle. L'un vous aboie au bec, ou vous saute sur le dos à pieds joints, tandis que, par derrière, son complice vous tire la queue. Surtout, surtout, gardez votre calme, ne répondez à aucune de leurs provocations ! Si vous faisiez la sottise de vous lever pour chasser l'un de ces Thénardier, l'autre profiterait aussitôt de ce que vous avez le dos tourné, pour briser et manger votre oeuf.

Ouf !... Voici mon compagnon qui rentre ... Pas trop tôt, dis donc ... Je me lève, je m'ébroue quelques secondes, je me jette dans le vide. Me voilà partie à mon tour au travail tandis que le **Père Bouldras** se cale sur l'oeuf à ma place. Et en avant pour de longues heures de vol à voile, à la recherche d'une improbable carcasse.

Extrait du Journal **La Hulotte**

Par **Annie F.**

Lors de la randonnée à St Gervais le 9 juillet dans les gorges de la Jonte, nous avons pu observer de près les vautours.

De peur de servir de repas, certains courageux se sont mis à l'abri !

Merci Annie pour ces belles randonnées qui nous font découvrir des trésors proches de chez nous.



Histoire du pays : LES REFUGIES 1940

Dès 1939, à la déclaration de guerre, le Maire, Monsieur Pipien, avait dû établir la liste des maisons inoccupées où pourrait être éventuellement logés des réfugiés.

En tête de liste était le château qui depuis peu avait été acheté par madame Bourge et, qui, bien que « réquisitionné » n'a jamais accueilli aucun réfugié. Ensuite, venait la grande maison de Mr Migayrou sur la place, et plusieurs autres plus petites dans le village. Pour recevoir ces futurs arrivants, qui furent d'ailleurs heureusement bien moins nombreux que les prévisions, la Croix Rouge avait fait parvenir à la mairie un certain nombre de toiles à paillasse prêtes à être remplies et pas mal de couvertures. Il y avait même eu trois « autocuiseurs » en fontes pareils à ceux que l'on voit dans les fermes pour cuire la bouillie pour les animaux. Suivaient une centaine de « châlits », sorte de sommier en planche sur quatre pieds et deux ou trois charrettes de paille que Mr Garlenc de Conclus avait stocké à la remise de la commune. C'était les enfants, qui durant la récréation ou le jeudi, étaient chargés de remplir les paillasses et, lorsqu'elles étaient pleines, ils devaient les porter dans les lieux d'accueil des réfugiés. Cependant beaucoup d'entre elles n'ont pas été utilisées, que sont-elles devenues? Mais peu importe, c'était devenu naturellement un jeu pour les enfants que d'avoir à effectuer ce « travail » et c'était surtout l'occasion de bien visiter le château...

C'est au mois de mai, juin 1940 que sont arrivés les premiers réfugiés. Ils étaient lorrains. Il s'agissait de deux grandes familles du nom de Monod et Lemaire, commerçants épiciers ; ils étaient venus avec des camionnettes chargées de produits alimentaires. Ils n'étaient pas arrivés à Verrières par hasard car, ils avaient avec eux, confiée par ses parents, une petite fille du nom d'Odile Pretre, dont une lointaine tante habitait le village ; c'était la femme du « postillon », lorraine d'origine et que d'ailleurs certains appelaient « l'allemando ». Ces familles étaient logées dans la maison Migayrou. Elles n'ont du rester dans le village que quelques mois mais les enfants avaient été scolarisés durant cette période.

Au même moment sont arrivés les alsaciens. L'un d'eux, Monsieur Marx avait un peu peur durant les premiers temps qu'il était ici. Il avait grand besoin de se sentir en sécurité car on a su par la suite que c'était un ancien officier allemand qui avait déserté durant la guerre de 1914 et, il avait naturellement la crainte d'être repris. « Caché » à Verrières, il était resté jusqu'en 1945 et était même devenu secrétaire de mairie. Une autre famille du nom de Madika était aussi arrivée à Verrières, mais non par hasard, dans la maison de Mr Georges Cluzel (Malaterre). Il s'agissait de gens qui durant la grande guerre, bien qu'étant allemand par les frontières, étaient profondément français de cœur. Ils avaient beaucoup aidé les soldats français dont Mr Cluzel. Ce dernier s'en est souvenu et, à son tour, les sachant en péril leur avait proposé de les héberger. Il n'aurait certainement pas pensé 25 ans plus tôt, avoir l'occasion d'exprimer sa reconnaissance de cette façon. Ce n'est qu'en 1945 qu'ils ont pu retourner en Alsace.

Il y eut aussi des anglais, Mme Watts dont le mari, grand ingénieur dans l'industrie avait pu rejoindre Londres d'où il passait parfois des messages. Elle aussi n'a quitté le village qu'à la fin de la guerre.

Plusieurs autres réfugiés, originaires du village, étaient revenus. Ils venaient de Paris, Nice ou Toulon où régnait l'insécurité et parfois la disette.

Sans oublier les enfants, que par crainte des bombardements, les parents habitant en ville avaient confié aux grands-parents ou à de la famille. Ces enfants ont été scolarisés à Verrières pendant deux ou trois ans. Ils avaient pour prénoms : Nicole, Monique, Arlette, Pierrot, Solange, Jaqueline, Michel, Francette, Monique ou Bernadette.

Et malgré ces temps qui, pour certains, n'ont pas toujours été faciles, aucun d'eux n'a dû garder de mauvais souvenirs du village. La preuve en est, que ceux qui ont vécu ici ces moments là et qui, comme un pèlerinage, ont eu la joie de revenir souvent à Verrières ; ils ont retrouvé le village avec beaucoup de plaisir et parfois avec grande émotion. Malgré le temps qui est passé depuis, certains sont encore physiquement là, quant aux autres ils sont dans la mémoire de nombreux d'entre nous.



01/08/1943 Renée Pons, marguerite madika (réfugiée alsacienne), Lucette Vayssac.

Les recettes de Georgette

Soupe au fromage aux légumes

- 3 ou 4 oignons
- carottes
- 1 blanc de poireau
- 1 navet
- fromage au choix : emmenthal, comté ou cantal.
- 1 cube pour bouillon
- pain rassis



Couper les oignons et les faire revenir à la poêle avec les carottes, le poireau et le navet coupés en dés. Y rajouter une demie cuillerée à sucre pour les dorer et une cuillerée à soupe de farine.

Préparer un bouillon.

Faire griller le pain ; il faut que les croûtons soient bien grillés.

Les placer au fond d'un plat à gratin, les couvrir de fromage râpé, puis des légumes et couvrir l'ensemble de bouillon.

Mettre au four et gratiner.

A déguster entre amis ou en famille par une soirée d'hiver bien au chaud...

Mille feuilles



Ingrédients

3 pâtes feuilletées

Crème chantilly

1/2 litre crème fraîche liquide

1 sachet de « **crème fixe** »

Sucre glace

Crème pâtissière

4 oeufs entiers

60 grammes de farine ou de maïzena

1/2 litre de lait

120g de sucre

Vanille

Sucre vanillé



Préparer la crème pâtissière : mixer les œufs, la farine ou la maïzena, le sucre et un verre de lait . Verser sur cette préparation le lait chaud. Attention dès le premier bouillon retirer du feu. Vous pouvez y ajouter 50g de beurre et le sucre vanillé.

Faire cuire les pâtes feuilletées 10 Minutes environ (après les avoir piquées)

Faire une crème chantilly avec la crème fraîche liquide, le sucre glace et le sachet de « crème fixe ».

Alterner les pâtes feuilletées avec la crème pâtissière et couvrir de crème chantilly saupoudrée de sucre glace.

Solution MOT CROISE Gazette N°27 par P.Defuentes

HORIZONTAL

1-cardabelles-2-orant-suaves-oh 3-moire-mie-na 4- ime-le-ir-gin 5- ca-vicinal-host 6- etui-ans-calee 7-irai-orchidee 8-sud-zanini- 9-vesuve-eo-edir- 10- bus-ananas- 11- lu-quad-gel- 12-ive-au-recel- 13-verrieres-nurse- 14-eloi-te-asti- 15-tousses-cs-rome

VERTICAL

A- comice-civet B-aromatisée-vélo C- raie-urus-merou D- dnr – viaduc- ris E-atemi-lui F-ca-zebu-ete G-es-lin-ares H- lumensonesque I- lai-rio-sac J- éveil-cn-aar-ss K- se- chiendent L-su-hai-da-cuir- M-goldfinger- N-ionisée-taels-O- chantées-se-été-



MARIAGE

Le 14 novembre 2009, a eu lieu à la mairie de Verrières, le mariage de Nathalie CHANAL et Gérard AUGIER nouveaux résidents au parc de la Blaquière.

Tous nos vœux de bonheur à Nathalie et à Gérard.



NAISSANCES

A Rouassas, **RUBEN**, fils de Sébastien Roques et de Natacha Unal.

A la Blaquière, **GABIN**, fils de Mathieu Castanier et de Sylvia Dreyssaire, petit-fils de Dominique Boyer et Jean-Baptiste Castanier.

A Conflans, **CARMEN**, Fille de Elise et de Florent Vinouse, petite fille de Jeanine Lemaire, et arrière petite fille de Mr et Mme Lemaire.

Félicitations aux heureux parents, longue vie, bonheur et santé aux bébés.



Ils nous ont quittés :

René GAVEN à l'âge de 76 ans

Clément BARTHES à l'âge de 96 ans.

Elie CASSAN à l'âge de 85 ans.

Roger POMIE (père de Jacques Pomié) à l'âge de 86 ans



BAR-RESTAURANT LE RELAIS D'ENGAYRESQUE

Caroline et Alain sont les nouveaux gérants.
Ils seront heureux de vous accueillir dans un nouveau décor où vous pourrez apprécier leur cuisine traditionnelle.

Menu à 12 € 00

Les week-end sur réservation

Lundi 7h00 à minuit

Mardi au vendredi .. 5h00 à minuit
(coupure de 15h30 à 17h00)

TEL : 05 65 62 54 14



Sur la commune de Verrières, nous comptons de nouvelles activités professionnelles :

- **PLOMBIER-CHAUFFAGISTE-ZINGUERIE**
Mr PERREZ Le Barry 12520 VERRIERES Tel 06 03 03 47 57
- **INSTALLATEUR DE CUISINES ET SALLES DE BAIN – CUISINE DOUZE**
Mr POMAREDE Bernard 12520 VERRIERES Tel 06 82 26 64 49
- **LAURENCE SERVICES : courses, ménage, cuisine, jardinage, ...**
12520 ROUASSAS Tel 06 36 51 81 26 OU 05 65 58 86 03
- **SOS COUP DE MAIN, conduite engins TP, agriculture, nettoyage, entretien ...**
12520 ROUASSAS Tel 06 10 77 18 85 ou 05 65 58 86 03
- **PHOTOGRAPHE (mariage, évènement sportifs, réalisation de books, ...)**
Charlie VETTER 12520 VERRIERES TEL 06 16 68 60 65

Cette liste n'est peut-être pas exhaustive, aussi n'hésitez pas à vous faire connaître et nous publierons vos coordonnées dans le prochain numéro.



Bonne année 2010